

Toulouse, le 14 novembre 2012
DCT/DA/GEIPAN

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

PUISIEUX (62) 14.07.2009

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN est contacté par le témoin par email le 19 décembre 2011, au sujet d'une observation d'une boule lumineuse observée dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 juillet 2009 (soit près d'un an et demi après l'observation). Il joint le Questionnaire Terrestre (QT) complété, dans lequel il mentionne un autre témoin d'une commune voisine mais sans en préciser l'identité.

Le GEIPAN lui a envoyé le 5 octobre 2012 un email lui demandant des détails de l'observation, mais il n'a pas répondu.

Aucun autre témoignage ne sera recueilli.

2- DESCRIPTION DU CAS

Extrait du QT page 5 :

« J'avais l'habitude d'observer des avions la nuit par le velux de ma chambre, mon habitation à l'époque étant fréquemment survolée par des avions à haute altitude de jour comme de nuit. C'est donc logiquement que j'ai pensé tout d'abord à un avion... »

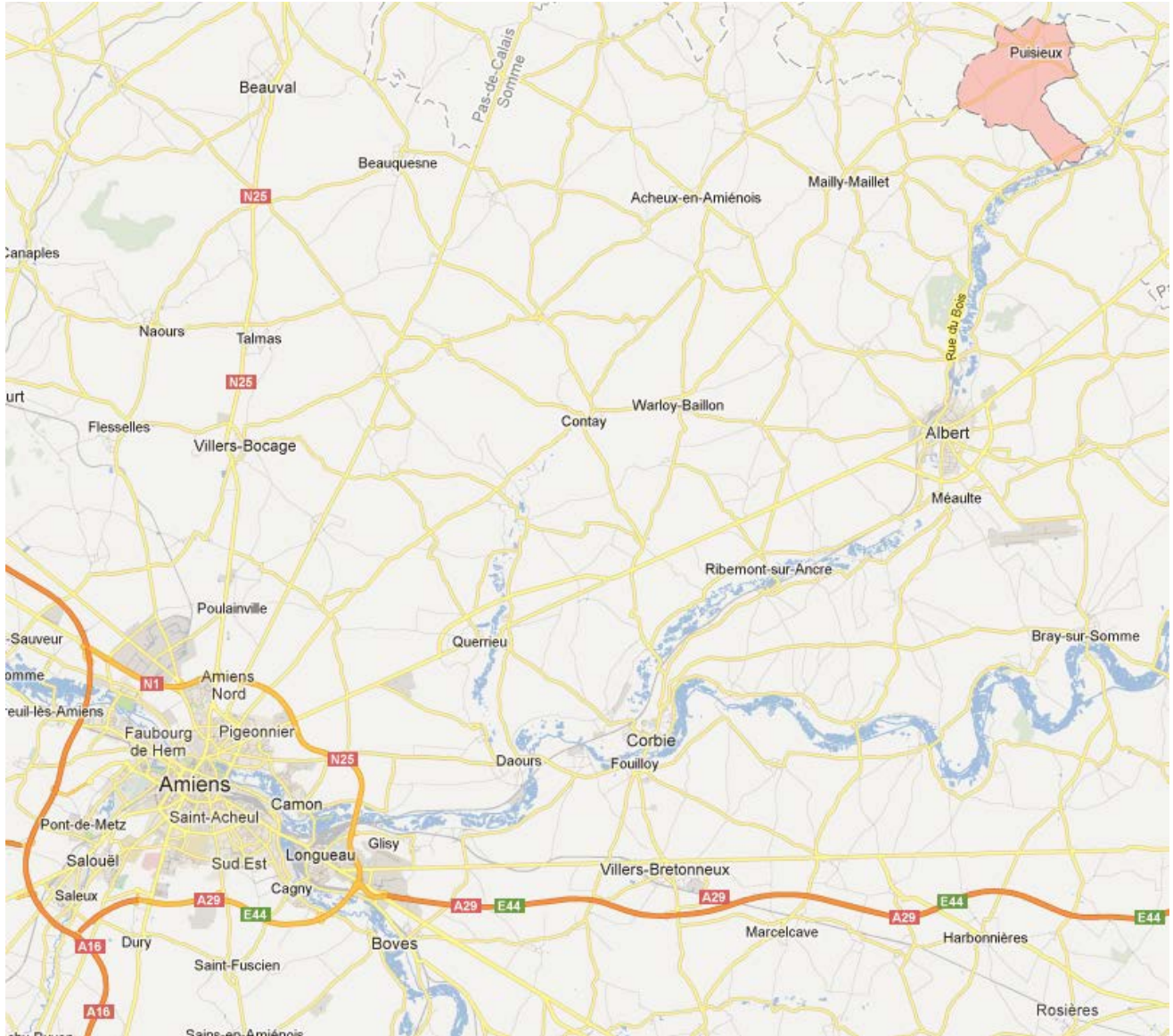
Néanmoins, j'ai compris qu'il ne s'agissait pas d'un avion très rapidement. En effet, le phénomène était très brillant et n'avait pas un déplacement linéaire comme cela est le cas des avions survolant le secteur. Si je devais le décrire, je dirais qu'il avait environ 3 fois la taille de la plus grosse étoile visible et avait une forme globalement sphérique. Cependant la luminosité du phénomène m'a totalement empêché d'observer les contours et donc la forme éventuelle de l'objet.

Je ne pourrais donc dire quelle dimension avait l'objet, ni à quelle altitude il pouvait évoluer. Le déplacement était irrégulier. Il restait stationnaire parfois plusieurs minutes avant de se remettre en mouvement dans une direction différente à chaque fois pour à nouveau rester stationnaire pendant un laps de temps plus ou moins long. Les vitesses de déplacement n'étaient pas constantes. Lorsqu'il se déplaçait il le faisait tantôt très vite, tantôt très lentement. Le phénomène est resté dans mon champ de vision durant environ 1h15mn sans que je sois obligé de me déplacer pour continuer à l'observer. " . »

3- ANALYSE

3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

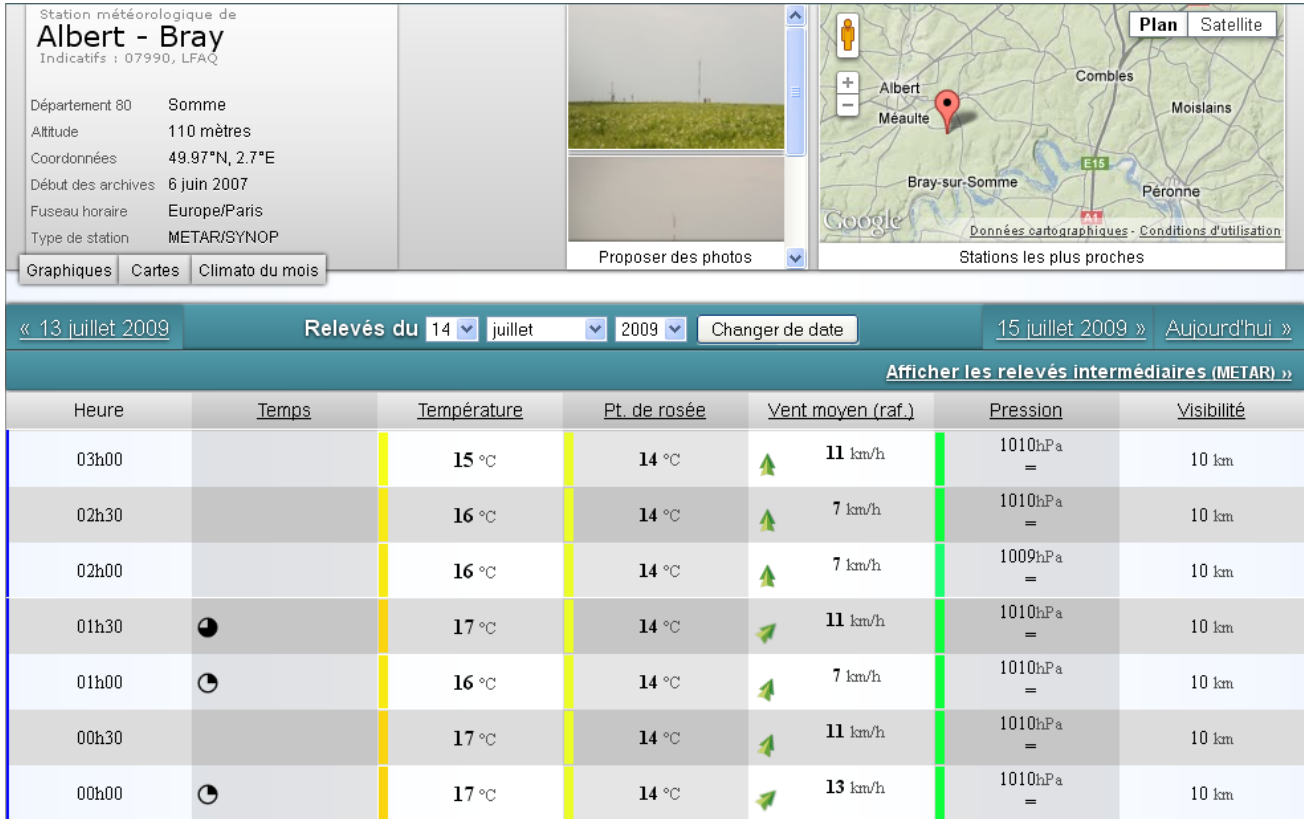
Le témoin observe le phénomène depuis la fenêtre de sa résidence à Puisieux, département du Pas de Calais, à une quarantaine de kilomètres Nord Est d'Amiens :



Source : [Google Maps](#)

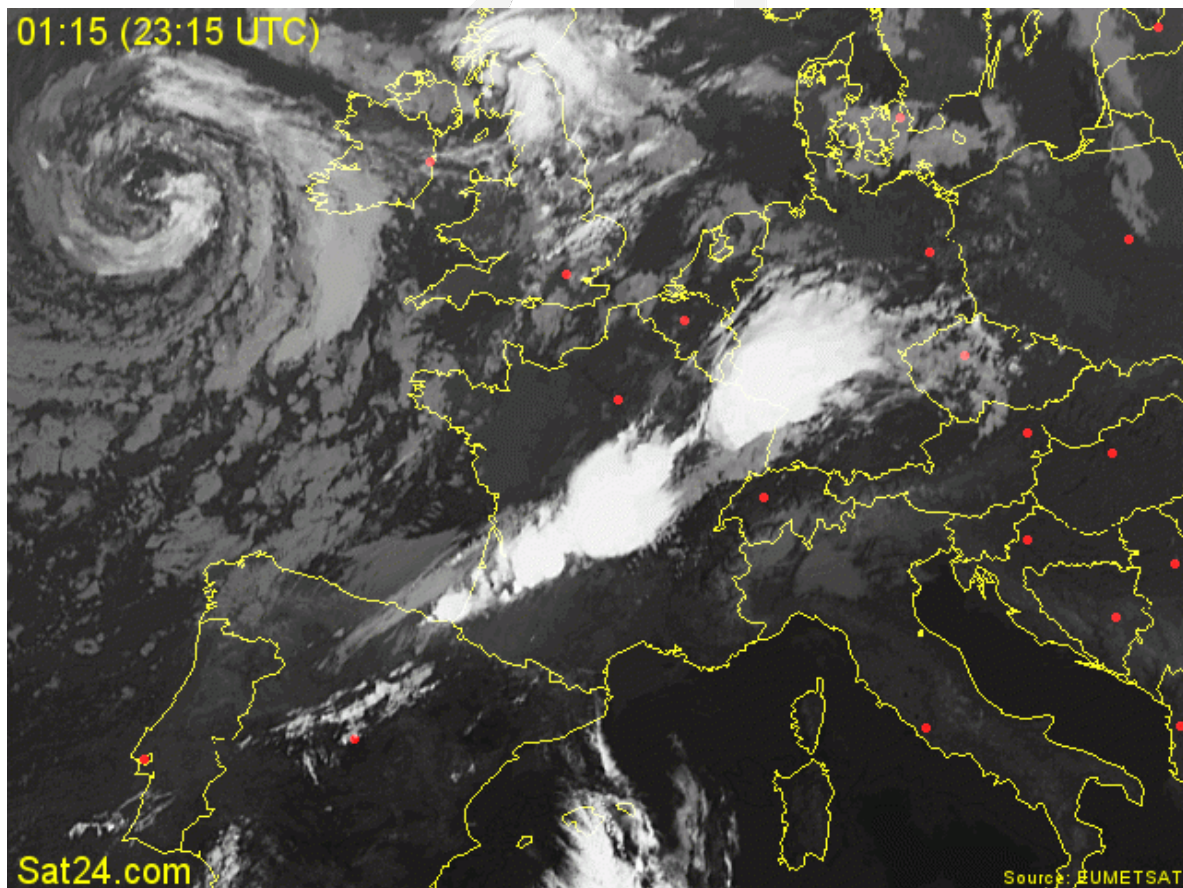
3.2 SITUATION METEO

La plus proche station active pour la date considérée est celle de l'aérodrome d'Albert-Bray, située à 16 Km au Sud du lieu d'observation.



Source : infoclimat.fr (l'image rassemble les données du 13 et du 14)

La station météo indique une forte couverture à 1h30, ce que relativisent [les images satellite](#) :



3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Le témoin mentionne ne mentionne aucun repère astronomique particulier, se contentant d'indiquer un ciel dégagé et de nombreuses étoiles.

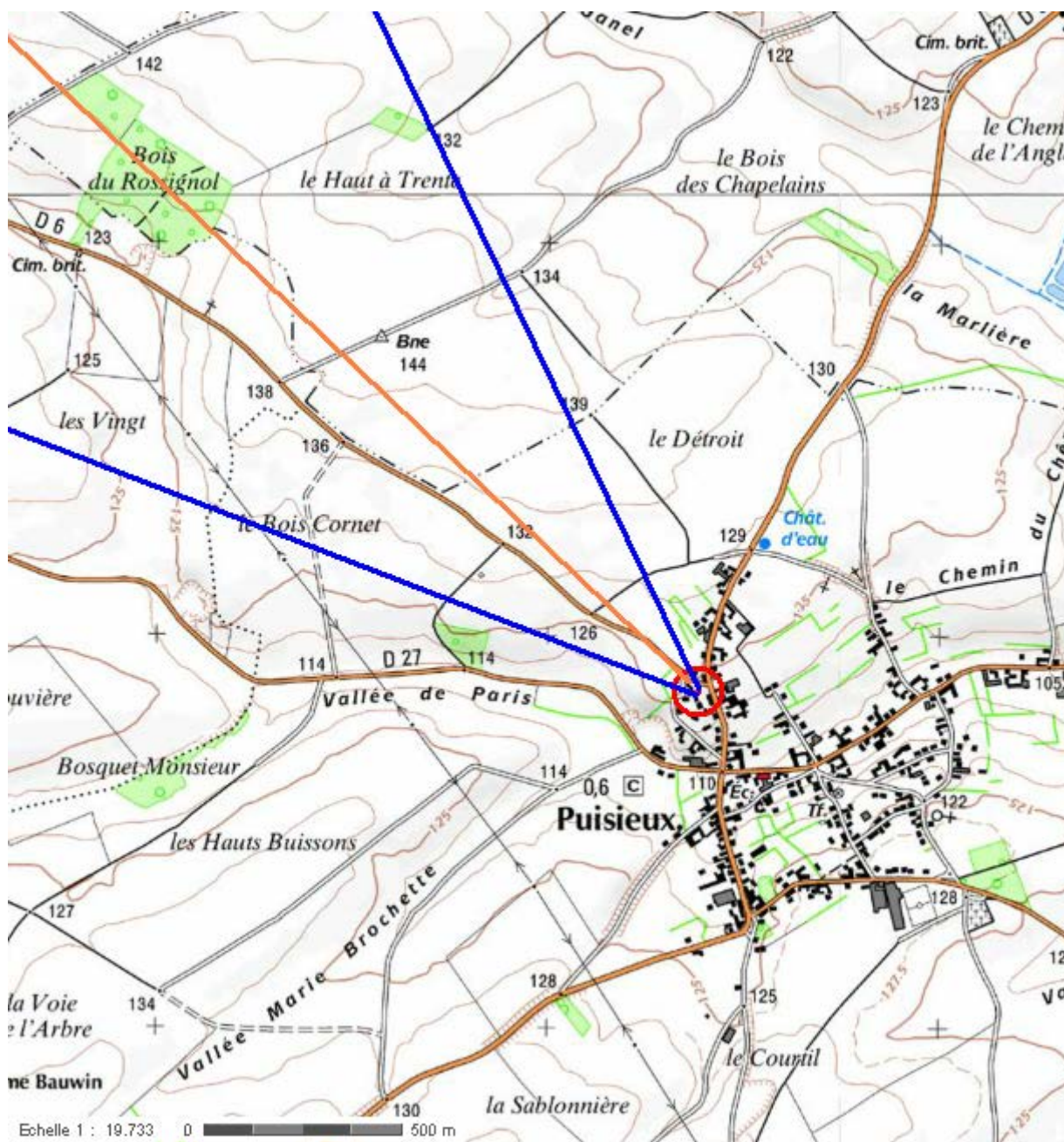
A 1h30 du matin le 14, une demi-lune descendante est visible à l'Est (azimut 97, élévation 13°) et Jupiter se trouve au Sud Est (azimut 137, élévation 16°).

La base [REFORME](#) ne fait état d'aucun bolide à cette date.

3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Le témoin ne mentionne aucun aéronef dans son témoignage.

3.5 RECONSTITUTION



Source : [GeoPortail](#)

La position du témoin est représentée par le cercle rouge, son champ de vision approximatif est délimité par les lignes bleues et la direction du PAN est indiquée par la ligne orange.

4- HYPOTHESES

L'observation décrite par le témoin est difficilement compatible avec les hypothèses de méprises usuelles : un objet très brillant, plus ou moins sphérique et se déplaçant aléatoirement pourrait peut être s'expliquer par un projecteur de discothèque, mais la luminosité et l'aspect ponctuel cadre mal avec cette hypothèse, d'autant plus qu'en règle générale ces derniers sont observés par temps couvert du fait de la projection sur les nuages.

La possibilité d'un LASER (au sens strict) projeté au ciel à l'occasion de festivités ponctuelles cette nuit du 13 au 14 juillet (rave party en plein air) reste toutefois l'explication la plus probable même s'il est difficile de le prouver aussi longtemps après les faits, et que ces effets lumineux sont très rarement de couleur blanche (cf. QT p.21).

5- CONCLUSION

D'étrangeté moyenne mais de consistance insuffisante, ce cas d'observation est difficile à conclure. Le deuxième témoin pourrait peut-être permettre de l'éclaircir s'il était possible de prendre contact avec lui.

Ce cas est provisoirement classé C faute de témoignages indépendants et de recoupements.

